



# ÉTABLISSEMENTS DELATTRE & FROUARD RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160.000.000 DE FRANCS  
SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE  
39, RUE DE LA BIENFAISANCE - PARIS VIII<sup>e</sup>  
TÉL. LABORDE 24-45 - 86-20 - CHÈQUES POSTAUX PARIS 970.17  
R. C. SEINE 84.326

DIVISION DES FONDERIES DE

Maurice PARISOT  
REPRÉSENTANT  
18, Rue V. L. ...  
NANCY - Tél. 93.85

# SOUGLAND

(AISNE)

TÉLÉPH. : 15 HIRSON

DÉPOT

24, Rue Marsoulan - PARIS VII<sup>e</sup>  
— TÉLÉPHONE : DIDEROT 31-81 —

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

DE LA

ULTIMHEAT®  
VIRTUAL MUSEUM**CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE & CUISINE DOMESTIQUES****2, RUE DE BASSANO, 2 — PARIS (XVI<sup>e</sup>)****CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.**

1. - La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commandes.
2. - Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente, ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier au contrat considéré.
3. - Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engagent pas.
4. - L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès la réception d'une commande signée par lui ou dès confirmation par nous d'une commande prise par nos agents.

**CHAPITRE II. — LIVRAISONS**

5. - La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle ; en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur :
  - dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis ;
  - dès l'avis de mise à disposition, à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et s'il n'y a pas de réception en usine ;
  - huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que ledit avis est demeuré sans suite ;
  - dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.
6. - Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise franco en gare et sur l'embranchement particulier « à quai », « à domicile », opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.
7. - Aucune réclamation visant la composition du matériel livré quantités et poids, ou sa non conformité avec le bordereau d'expédition ne sera admise si elle nous parvient postérieurement à un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.
8. - Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable. Les pièces devront alors être rendues franco de port. L'avoir ne sera établi, lorsqu'il y aura lieu, qu'après réception et vérification de l'envoi, en cas de faute de notre part, reconnue par nous. Cet avoir comprendra les frais de retour de la marchandise défectueuse, ceux-ci étant limités au coût du transport par fer, du parcours de la fonderie au lieu de destination prévu à la commande.

**CHAPITRE III. — PRIX.**

- 9 - Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.
- 10 - Les marchandises sont livrées aux revendeurs (grossistes, détaillants, installateurs) à la condition expresse qu'elles ne seront revendues aux usagers qu'au prix de notre tarif ou en tout état de cause, au prix légalement autorisé (taxe locale en sus)

**CHAPITRE IV. — DELAIS.**

11. - Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif. Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il en est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de notre accord définitif.
12. - Nous sommes dégagés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard :
  - 1<sup>o</sup> dans le cas où le retard proviendra de cas de force majeure ou d'évènements tels que lock-out, grèves, épidémies, guerre, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie ou main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interdiction ou retard de transports, tout autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs, modifications légales de l'horaire de travail, accidents d'outillage, ou enfin, tous autres faits indépendants de notre volonté ;
  - 2<sup>o</sup> - dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Les clients sont invités à remettre leurs ordres pour la saison d'hiver avant le mois d'Août car à partir de cette date les commandes de réassortiment sont fort nombreuses et peuvent nécessiter un délai de livraison important si les pièces demandées doivent être fabriquées.

**CHAPITRE V. — CONDITIONS DE PAIEMENT.**

13. - Toutes les fournitures sont payables à 30 jours au 15 et fin de mois de la date d'expédition, ou à défaut, de mise à disposition, net, sans escompte, et sur références commerciales d'usage.
14. - Un paiement à la commande ou à la livraison pourra être demandé notamment pour une première fourniture, dans le cas de circonstances exceptionnelles, etc...

15. - En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré de 1 %. Le non paiement d'une facture à l'échéance convenue entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et l'annulation de toutes les commandes restant en note.

16. - Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci si la preuve de sa défectuosité ne nous a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptée que sur la valeur de la facturation des seules pièces incriminées.

## CHAPITRE VI. — TRANSPORT, EMBALLAGE, RESPONSABILITÉ DES TRANSPORTEURS.

17. - *En corollaire des dispositions du paragraphe 13 si nous nous chargeons d'opérations de chargement sur wagons, de calages, de transport, d'octroi, d'assurances, d'exportation, de manutention et d'amener à pied d'œuvre, nous n'agissons que comme mandataires de l'acheteur même dans le cas de prix établis franco gare destinataire.*

18. - *Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée, et le cas échéant, d'engager des recours vis-à-vis du transporteur.*

*En effet la loi Rabier du 29 Mars 1905 a modifié l'article 103 du Code de Commerce comme suit :*

« **Le voiturier est garant de la perte des objets à transporter, hors le cas de force majeure. Il est garant des avaries autres que celles qui proviennent du vice propre de la chose ou de la force majeure.** »

« **Toute clause contraire insérée dans toute lettre de voiture, tarif ou autre pièce quelconque est nulle de plein droit.** »

*En conséquence, les transporteurs sont absolument responsables des marchandises qui leur sont confiées, que celles-ci voyagent aux conditions de tarifs spéciaux ou généraux ; et ils ne peuvent être exonérés de cette responsabilité que s'ils prouvent un cas de force majeure ou un vice propre de la chose.*

*Nous recommandons donc à nos clients de bien vérifier les marchandises à l'arrivée, aussi bien celles expédiées sous paille ou en caisses que celles expédiées en vrac, les destinataires ayant le droit absolu de s'assurer du conditionnement intérieur et extérieur des colis qui leur sont présentés avant d'en prendre livraison, de refuser les marchandises cassées et de ne payer le port de l'envoi que si la gare destinataire consent à leur faire le remplacement gratuit des objets brisés ou à indemniser de leur valeur.*

**Nous déclinons donc toute responsabilité pour avaries de route, les destinataires ayant seuls qualité pour faire valoir leurs droits envers les transporteurs avant la prise de livraison.**

*Certaines gares d'arrivée, dans le but de se soustraire au paiement des avaries, donnent comme motifs :*

1<sup>o</sup> *Que la marchandise n'a pas été emballée ; le chemin de fer ne peut se prévaloir du manque d'emballage que sur les marchandises que le commerce est dans l'usage d'emballer, ce qui n'est pas le cas pour nos articles ;*

2<sup>o</sup> *Que le chargement a été fait par nos soins sur embranchement particulier, et le wagon plombé au départ : ces chargements imposent au chemin de fer les mêmes responsabilités que ceux effectués en gare.*

*Il importe que, pour bénéficier des avantages de la loi Rabier, le destinataire fasse des réserves précises et déterminées sur le livre d'embarquement de la gare, et les fasse accepter par le représentant autorisé du chemin de fer sur le récépissé au destinataire. Au cas où il s'y refuserait, il est indispensable de confirmer les dites réserves par lettre recommandée et dans un délai maximum de trois jours.*

*Au cas où le chemin de fer solliciterait l'expertise prévue par l'article 106 du Code de Commerce afin de déterminer la cause et le montant de l'avarie, il est indispensable que le destinataire, dûment convoqué, se présente ou se fasse représenter à cette expertise et, dans tous les cas, nous en avertisse immédiatement.*

*Nous devons mettre notre clientèle en garde contre les appréciations de certaines gares, qui, pour décliner toute responsabilité, invoquent a priori le parfait état extérieur de l'emballage, alors qu'à la suite d'un choc ou d'une manutention brutale, l'emballage peut paraître intact tandis que le contenu est brisé.*

## CHAPITRE VII — PIÈCES DE RECHANGE.

19. - Toutes les pièces de rechange et de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

## CHAPITRE VIII — GARANTIE.

20. - Si, par suite d'une malfaçon, une pièce est reconnue défectueuse, nous ne pouvons être engagés au delà du remplacement pur et simple de la pièce en question, notre client se chargeant d'en assurer la mise en place.

21. - Les légers fendillements qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les émaux de teinte claire, ne peuvent en aucun cas être considérés comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et l'émail mais ne nuisent en rien à l'adhérence de ce dernier.

## CHAPITRE IX. — CONTESTATIONS, ARBITRAGE.

22. - Tous différends relatifs aux fournitures et à leur règlement seront soumis à l'arbitrage amiable obligatoire.

En cas de contestation, le demandeur informera par lettre recommandée la partie adverse de l'objet du litige et désignera un arbitre. Le défendeur désignera un second arbitre. Les deux arbitres désigneront alors d'un commun accord, un troisième arbitre qui sera Président du Tribunal Arbitral ainsi constitué.

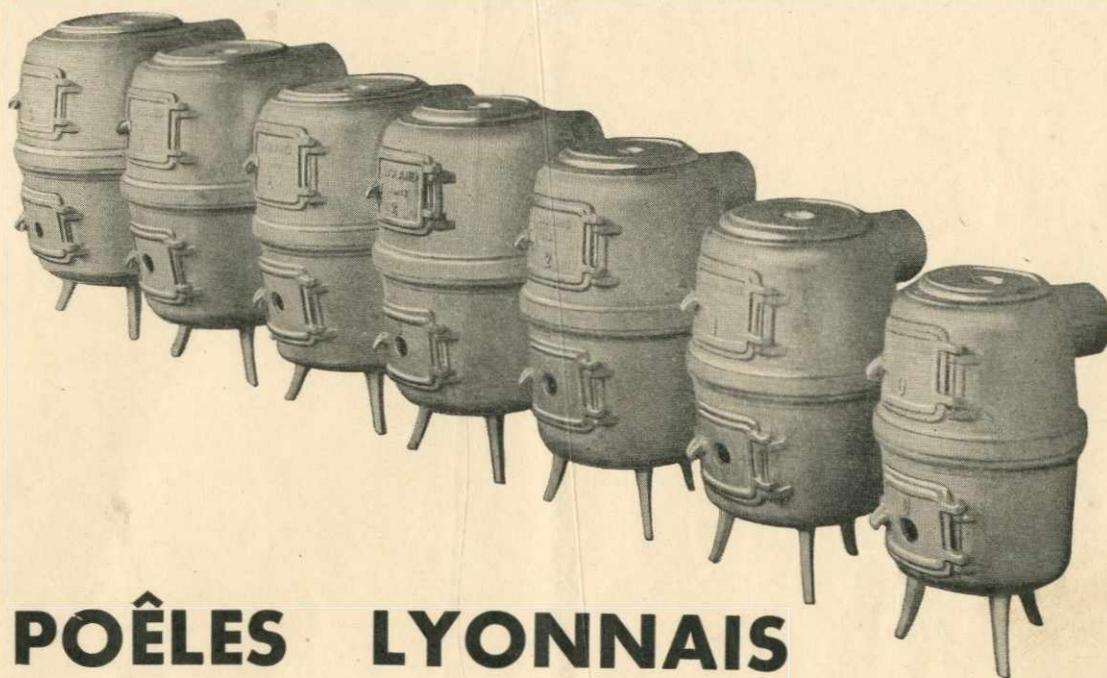
Au cas où les deux arbitres ne se mettraient pas d'accord sur le choix de celui-ci, cette désignation sera faite par le Président du Tribunal de Commerce du ressort de notre domicile, à la requête du plus diligent des arbitres désignés.

Le Tribunal arbitral se réunira à notre domicile et devra prononcer sa sentence dans un délai maximum de deux mois qui commencera à courir du jour de sa constitution.

Il statuera comme amiable compositeur et sera dispensé des règles de la procédure.

Il statuera également sur les dépens qui comprendront, s'il échet, les frais d'enregistrement et d'exécution de la sentence arbitrale.

La sentence rendue sera définitive. Elle aura force exécutoire et sera exécutoire par provision même dans le cas où une procédure quelconque aura été engagée par l'une des parties pour faire échec à l'exequatur de la sentence arbitrale rendue.



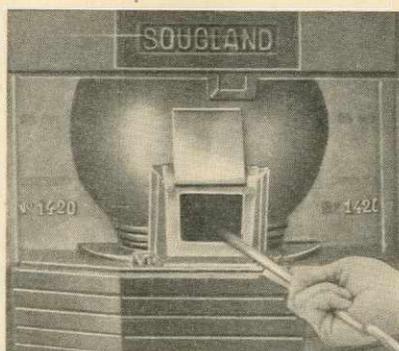
## POÊLES LYONNAIS

Taille N°	Hauteur totale	Diamètre total	Diamètre de la buse	Poids approximatif d'expédition
0	580	330	125	36 kgs.
1	620	370	132	44
2	680	400	132	59
3	720	430	146	73
4	720	460	146	80
5	750	490	167	85
6	760	555	167	103

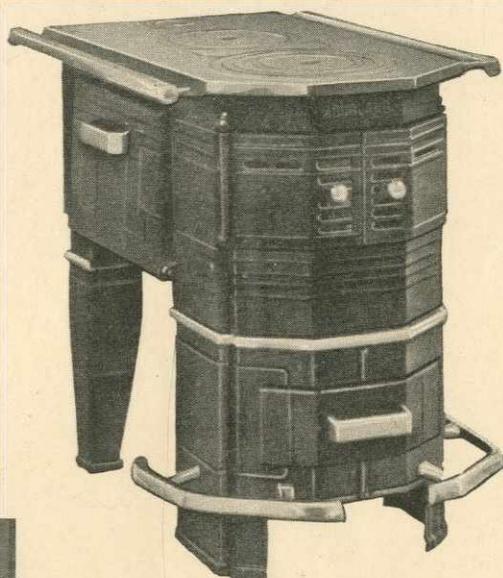
## POÊLE

**1420**

pour charbon ordinaire



(Clapet ouvert)

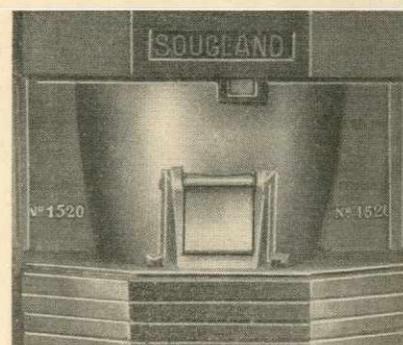


**Fonte émaillée**

## UNIVERSEL

**1520**

spécial pour flour



(Clapet fermé)

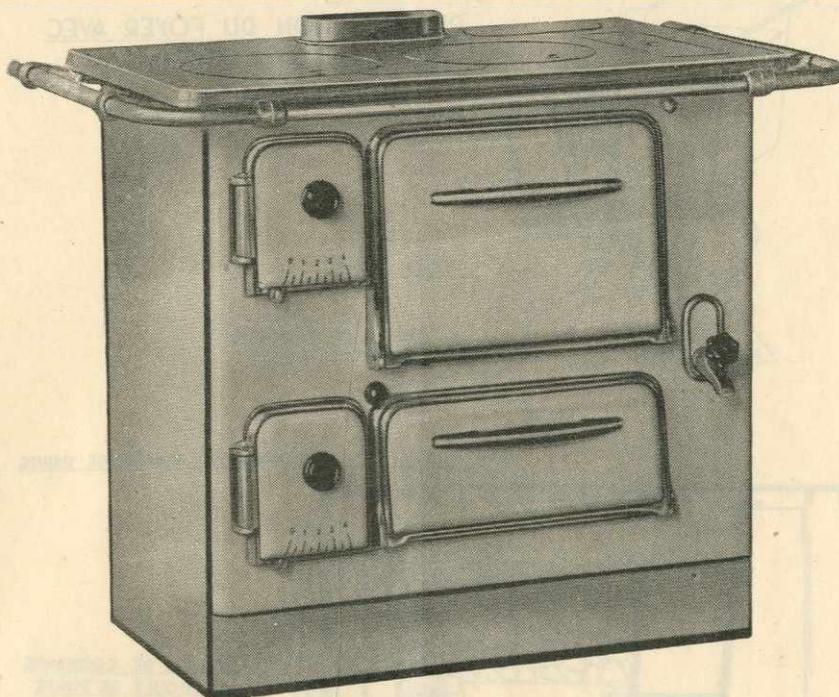
### DESCRIPTION

Poêle en fonte émaillée, façon riche, mains courantes, galeries et toutes garnitures chromées. Dessus poli miroir à 2 grands trous de cuisson. Buse ronde dessus et derrière. Four très vaste à 2 portes abattantes équilibrées et calorifugées; à étagère fonte coulissante des 2 côtés, imbascuable, avec porte-plat tournant encastré. Double portillon ouvrant, formant cache-pot, émaillé avec ajours de rayonnement. Gueulard de dégrassage spécial, à obturation totale par clapet étanche. Pot interchangeable sans démontage.

2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

### CARACTÉRISTIQUES

	1420	1520
Longueur dessus .....	820	820
Largeur dessus .....	460	460
Hauteur totale .....	765	765
Distance du sol au-dessus de la buse .....	740	740
Diamètre de la buse .....	125	125
Four { Largeur .....	400	400
Hauteur .....	240	240
Poids approximatif d'expédition .....	134 kg.	135 kg.



## CONSTELLATION

### Cuisinière à feu continu en tôle d'acier émaillée

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 7500	MODÈLE 8500	MODÈLE 6500
Longueur du dessus .....	760	860	660
Largeur .....	540	550	530
Hauteur totale .....	800	800	800
Largeur .....	280	360	300
Four } Hauteur .....	255	255	275
} Profondeur .....	380	380	380
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	139	139	139
Poids approximatif d'expédition .....	142 kg.	149 kg.	119 kg.

#### DESCRIPTION

Cuisinière conçue spécialement pour brûler tous les combustibles : bois, houille maigre, quart-grasse, demi-grasse, trois-quarts-grasse, grasse, et tous boulets.

Cette possibilité est obtenue grâce à la présence d'un double réglage d'air primaire et secondaire, ces réglages pouvant fonctionner séparément ou simultanément.

Foyer de grandes dimensions pour l'utilisation du bois, rétrécissable pour l'emploi de la houille.

Étanchéité absolue des portes par joint d'amiante et fermeture à rattrapage de jeu.

Dessus comportant deux tampons rapides récupérateurs à joints chicanés.

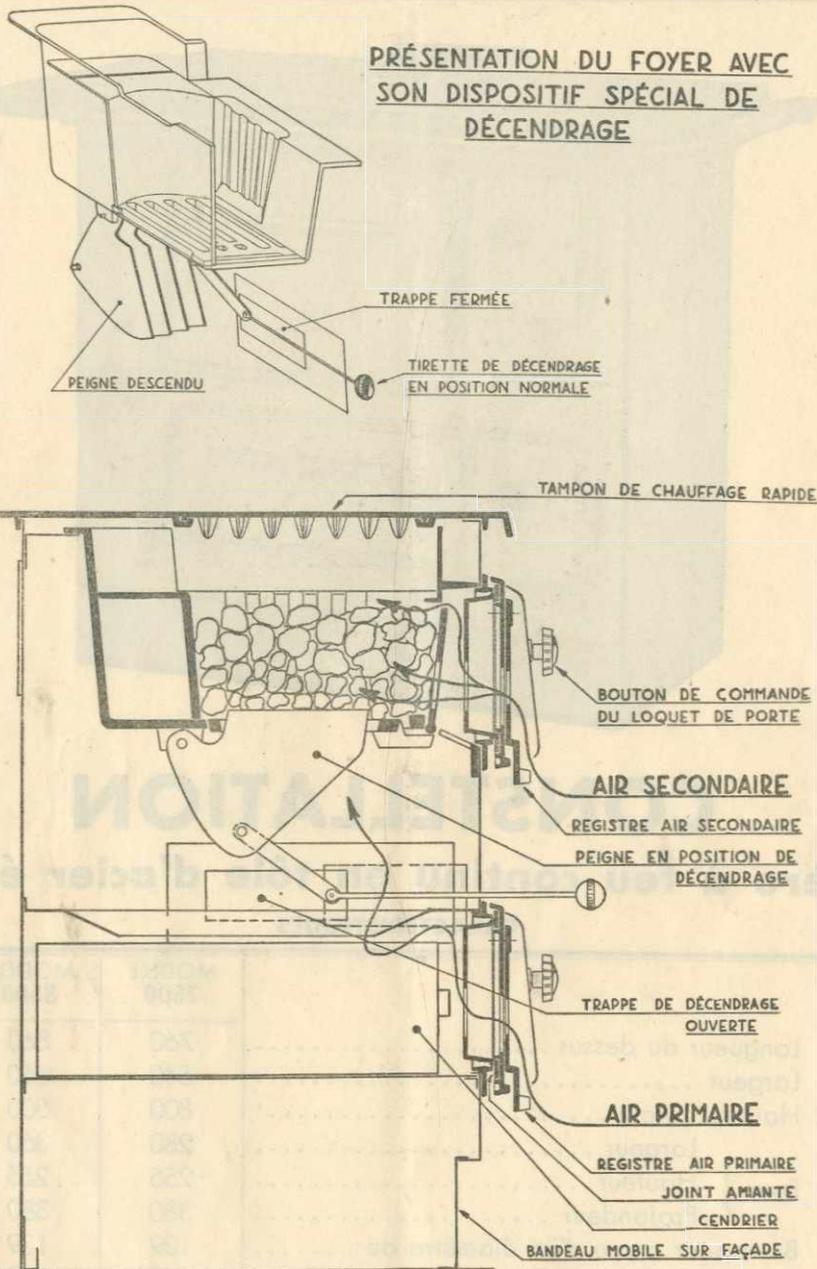
Protection par émaillage de certaines parties intérieures des conduits de fumée, rendant ainsi cette cuisinière pratiquement aussi durable qu'une cuisinière en fonte, malgré la présence d'une chaudière.

Bandeau de socle facilement démontable sans outil, permettant le nettoyage périodique sous la cuisinière.

**3 teintes d'émail** : blanc, ivoire, vert-Nil.

**Voir au dos**

**PRÉSENTATION DU FOYER AVEC  
SON DISPOSITIF SPÉCIAL DE  
DÉCENDRAGE**



Décendrage du foyer par simple traction d'une tirette actionnant un peigne.

Ce peigne, de forme spéciale, décendré l'ensemble de la grille de fond de foyer et morcelle le combustible, permettant ainsi une meilleure pénétration de l'air au travers de la masse en combustion.

En même temps que s'effectue ce décendrage, s'ouvre une trappe d'aspiration, dite trappe de décendrage. Toutes les fines poussières produites pendant cette opération sont aspirées à l'intérieur des carneaux de fumée, évitant la moindre poussière à l'extérieur de l'appareil.

Le retour en place de la tirette de décendrage s'effectue automatiquement en lâchant le bouton de manœuvre, ce qui assure simultanément la fermeture de la trappe de décendrage.

FONDERIES DE

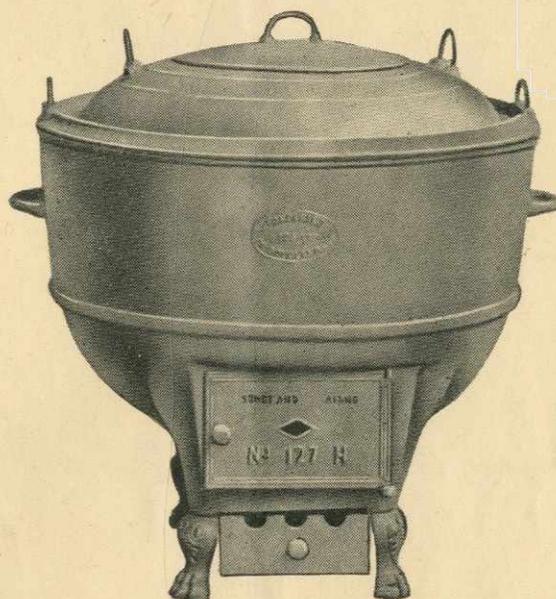
# SOUGLAND

AISNE



ULTIMHEAT®

VIRTUAL MUSEUM



## BUANDERIES

en fonte

à foyer houille et bois

### CARACTÉRISTIQUES

Numéros	Contenance non compris la saillie du couvercle	Diamètre intérieur de la chaudière	Hauteur intérieure de la chaudière	Diamètre de la buse	Poids approximatif sans emballage
122	50 litres	530	283	125	85 kg.
125	85 litres	640	310	125	122 kg.
126	100 litres	680	337	125	130 kg.
127	125 litres	720	387	153	155 kg.



# IRIS n° 32

## Cuisinière-bloc tous gaz

### DESCRIPTION

Table de travail à 3 brûleurs pipe à flammes horizontales à grand rendement, réglables pour tous les gaz et toutes les pressions. Veilleuse automatique.

Tiroir de propreté amovible.

Four-grilloir calorifugé à triple paroi, émaillé intérieurement, sans aucune aspérité (nettoyage très facile).

Brûleur de four et brûleur-grilloir à haut rendement, réglables pour tous les gaz et toutes les pressions, à double alimentation simultanée assurant la cuisson rationnelle des rôtis et des pâtisseries. Veilleuse automatique pour chacun de ces brûleurs.

Chariot coulissant imbascuable et amovible, permettant d'enfourner et de défourner sans risque de brûlure ni de renversement. Des supports à rehausse de différentes hauteurs réalisent diverses combinaisons permettant de cuire simultanément jusqu'à 3 plats.

La sole du four est constituée par des plaques régulatrices de température, rayonnant uniformément la chaleur et évitant ainsi de brûler les plats par le dessous, notamment les pâtisseries.

Accessoires de four : 2 grils, plaque à pâtisserie, plat lèchefrite, rehausse haute, rehausse basse, poignée de manœuvre.

Grand tiroir à casserolierie.

Dosseret formant couvercle.

Robinets de précision en laiton, à rattrapage automatique de jeu. Leur position latérale les met à l'abri de tout grippage par échauffement.

Cette cuisinière-bloc s'encastre exactement entre nos meubles métalliques de cuisine, avec lesquels elle constitue des ensembles modernes et rationnels.

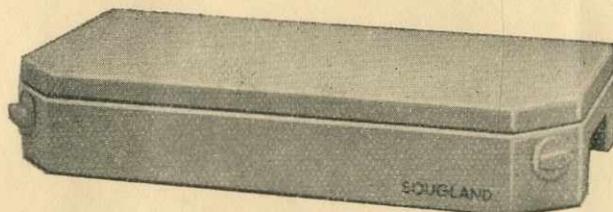
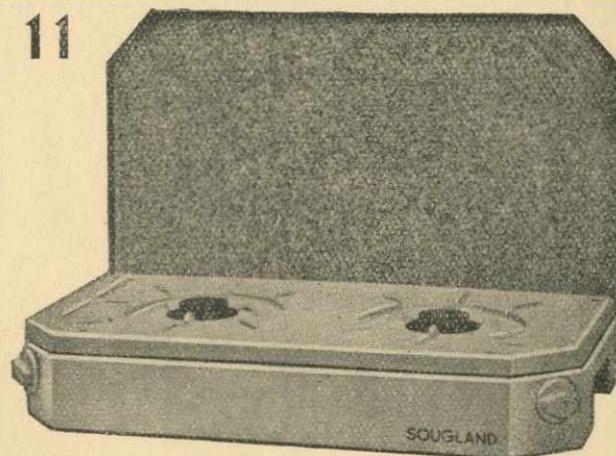
**3 teintes d'émail :** blanc, ivoire, vert-Nil.

### CARACTÉRISTIQUES

Largeur dessus.....	610		
Profondeur dessus.....	525		
Hauteur .....	800		
Four	} Largeur.....	345	
		} Profondeur.....	380
			} Hauteur utile.....
Poids approximatif d'expédition.	90 kg.		

## RECHAUD PLAT RTG 11

" TOUS GAZ "



### DESCRIPTION

Dessus en fonte émaillée à 3 brûleurs pipe à flammes horizontales à grand rendement, réglables pour tous les gaz et toutes les pressions. Veilleuse automatique.

Ce dessus forme plat de propreté, récupérant les débordements de cuisson qui ne peuvent ainsi couler sous le réchaud.

Robinets de précision en laiton, à rattrapage automatique de jeu.

**3 teintes d'émail :** blanc, ivoire, vert-Nil.

**Majoration** pour dossier formant couvercle.

### CARACTÉRISTIQUES

Largeur .....	610
Profondeur .....	335
Hauteur .....	105
Poids approximatif d'expédition.	18 k.5

# MEUBLES DE CUISINE

## en tôle d'acier

### DESCRIPTION

Laquage émail au four (blanc, ivoire ou vert-Nil), de teintes exactement assorties à celles de nos cuisinières à gaz et à charbon.

Éléments standardisés permettant toutes les combinaisons possibles et pouvant s'acheter séparément.

Portes à charnières invisibles, insonorisées par des butées élastiques. Poignées en matière plastique. Fermeture par loqueteaux à billes.

Le buffet bas, le buffet complet et l'évier-buffet doivent être placés sur notre isolateur en tôle d'acier vitrifié qui les protège efficacement des chocs et de l'humidité du sol.

Tous nos meubles sont démontables.

**BUFFET BAS** — Étagère amovible. Porte-bouteilles sur la porte de gauche.

**EVIER-BUFFET** — Même disposition que le buffet bas, mais le dessus est remplacé par un ensemble évier-égouttoir monobloc en fonte émaillée de même teinte. Livré avec une bonde syphoïde de raccordement très facile grâce à son filetage normalisé pour tube de 26/34. L'évier est fourni, suivant la demande, avec égouttoir à droite ou à gauche.

**BLOC MURAL** — Deux étagères. Fixation au mur par tamponnements invisibles.

**DEMI-BLOC MURAL** — Semblable au précédent, mais à une seule porte et de largeur réduite.

**BUFFET COMPLET** — Partie inférieure semblable au buffet bas. Partie supérieure comportant 2 étagères, un tiroir imbasculable à 2 compartiments, et une table escamotable montée sur glissières.

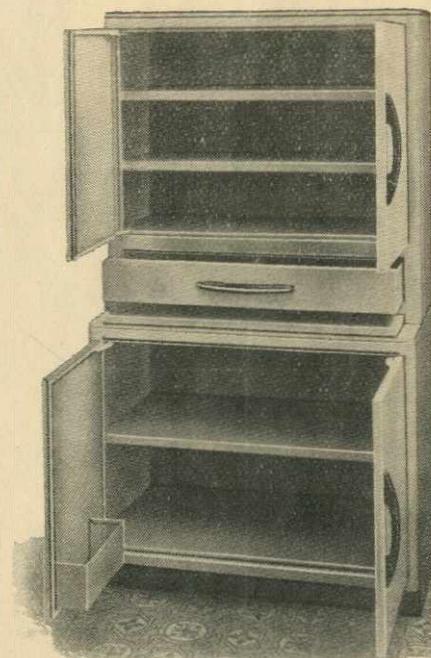
**TABLE** — Dessus en tôle laquée au four ou en tôle émaillée à haute température. Socle en fonte émaillée assurant la stabilité.

**TABOURETS** — Montés sur blocs en caoutchouc antidérapants et insonores.

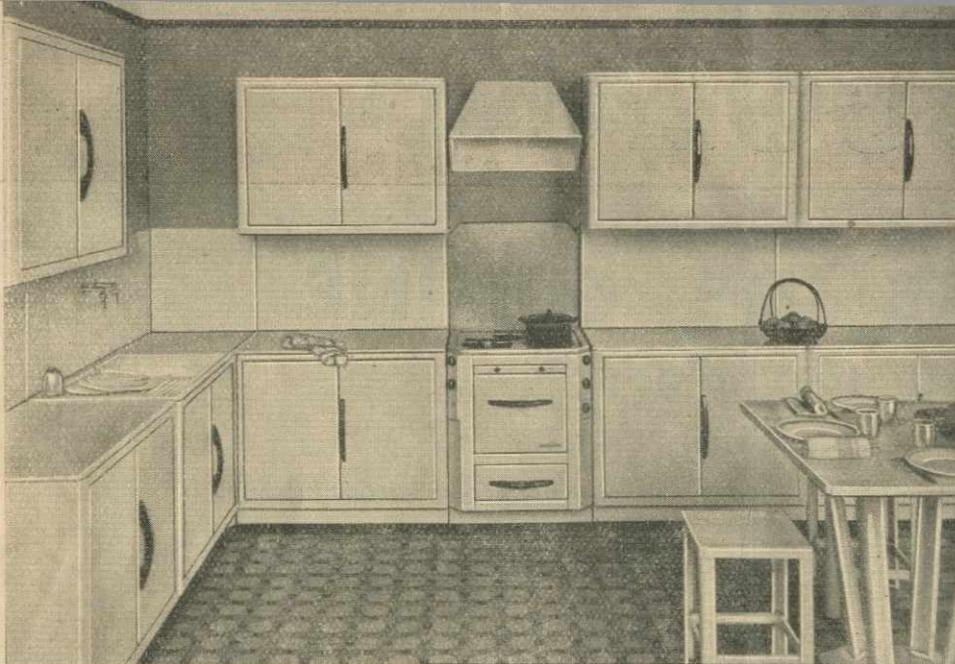
**PLAQUES DE PROPRETÉ** — En tôle d'acier émaillée à haute température ou laquée au four. Elles se placent au dessus de l'évier ou du buffet bas (deux largeurs : 900  $\frac{m}{m}$  et 500  $\frac{m}{m}$ , hauteur 500  $\frac{m}{m}$ ).

### CARACTÉRISTIQUES

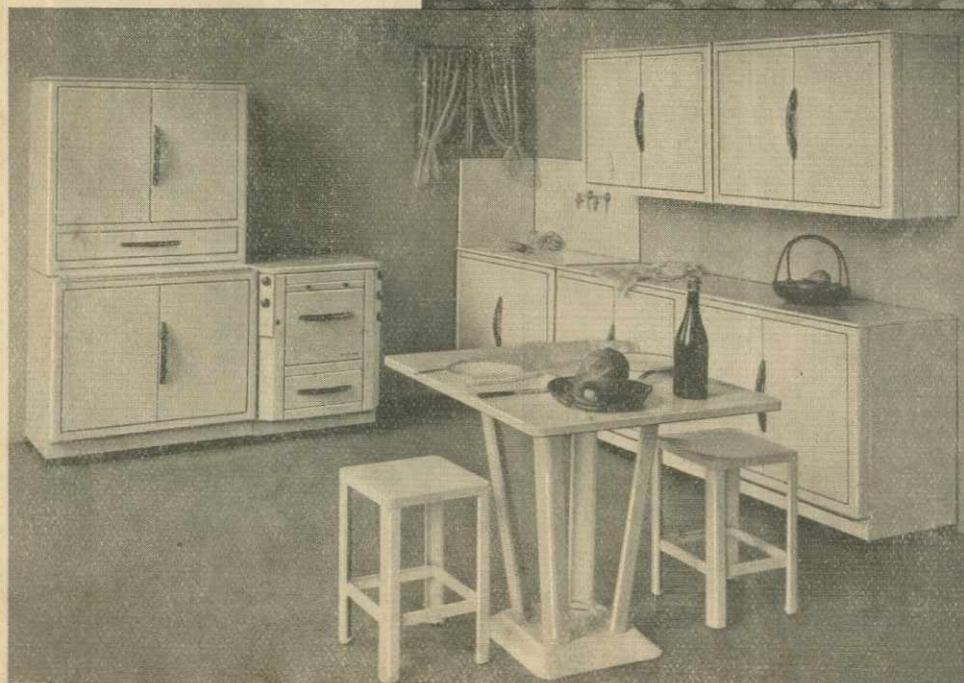
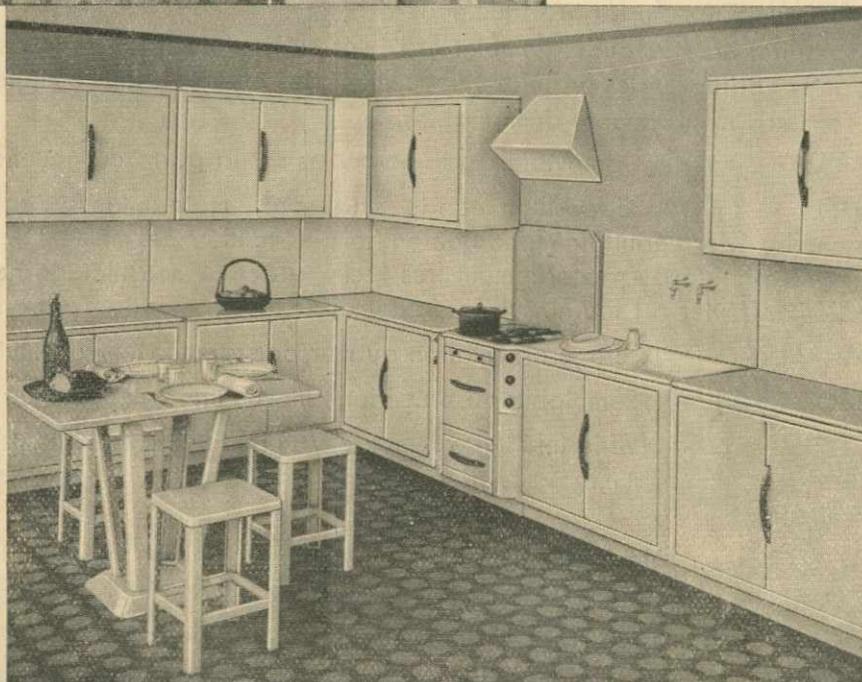
	HAUTEUR		Largeur	Profondeur
	sans isolateur	avec isolateur		
BUFFET COMPLET..	1610	1650	900	500
BUFFET BAS.....	760	800	900	500
ÉVIER-BUFFET .....	760	800	900	500
BLOC MURAL .....	670		900	350
DEMI-BLOC MURAL	670		500	350
TABLE .....	750		950	750

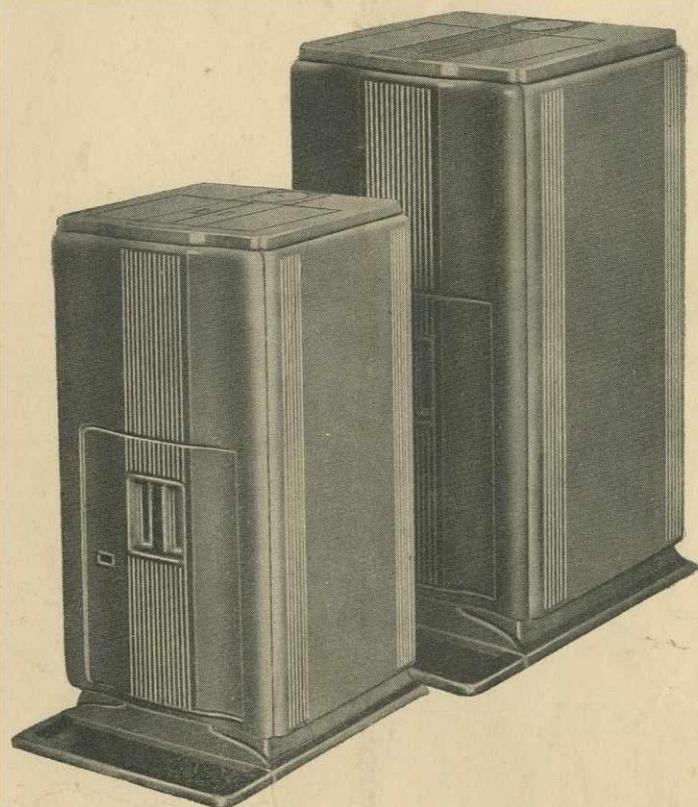


Voir au dos



Trois exemples de  
cuisines aménagées  
avec nos meubles.





# EXCELSIOR

## Calorifère à feu continu

### DESCRIPTION

Grande puissance calorifique. Haut rendement.

Valve micrométrique assurant une grande souplesse de marche par un réglage précis de l'admission d'air

Double départ de fumée permettant l'installation aussi bien devant une cheminée qu'au milieu d'un vestibule.

Brûle le coke, l'antracite, les boulets et tous les charbons gras et quart-gras.

**2 teintes d'émail** : castor, gris-bleu.

### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 2491	MODÈLE 2493
Hauteur .....	690	780
Largeur .....	390	420
Profondeur .....	390	420
Diamètre de la buse .....	97	97
Distance du sol au-dessus de la buse .....	450	480
Capacité de chauffe.....	80 m <sup>3</sup>	100 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	106 kg.	118 kg.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## DE LA

### CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE & CUISINE DOMESTIQUES

2, RUE DE BASSANO, 2 - PARIS (XVI<sup>e</sup>).

#### CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

1. - La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commandes.
2. - Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur, et contraires aux présentes conditions générales de vente, ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier au contrat considéré.
3. - Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engagent pas.
4. - L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès la réception d'une commande signée par lui ou dès confirmation par nous d'une commande prise par nos agents.

#### CHAPITRE II. — LIVRAISONS

5. - La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle ; en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur :
  - dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis ;
  - dès l'avis de mise à disposition, à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et s'il n'y a pas de réception en usine ;
  - huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que ledit avis est demeuré sans suite ;
  - dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.
6. - Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise franco en gare et sur l'embranchement particulier, « à quai », « à domicile », opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.
7. - Aucune réclamation visant la composition du matériel livré, quantités et poids, ou sa non conformité avec le bordereau d'expédition, ne sera admise si elle nous parvient postérieurement à un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.
8. - Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable. Les pièces devront alors être rendues franco de port. L'avoire ne sera établi, lorsqu'il y aura lieu, qu'après réception et vérification de l'envoi, en cas de faute de notre part reconnue par nous. Cet avoir comprendra les frais de retour de la marchandise défectueuse, ceux-ci étant limités au coût du transport par fer, du parcours de la fonderie au lieu de destination prévu à la commande.

#### CHAPITRE III. — PRIX.

9. - Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.
10. - Les marchandises sont livrées aux revendeurs (grossistes, détaillants, installateurs) à la condition expresse qu'elles ne seront revendues aux usagers qu'au prix de notre tarif ou, en tout état de cause, au prix légalement autorisé (taxe locale en sus).

#### CHAPITRE IV. — DÉLAIS.

11. - Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif. Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il en est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de notre accord définitif.
12. - Nous sommes dégagés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard :
  - 1<sup>o</sup> - dans le cas où le retard proviendra de cas de force majeure ou d'événements tels que lock-out, grèves, épidémies, guerre, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie ou main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interdiction ou retard de transports, toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs, modifications légales de l'horaire de travail, accidents d'outillage, ou enfin tous autres faits indépendants de notre volonté ;
  - 2<sup>o</sup> - dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Les clients sont invités à remettre leurs ordres pour la saison d'hiver avant le mois d'août, car à partir de cette date les commandes de réassortiment sont fort nombreuses et peuvent nécessiter un délai de livraison important si les pièces demandées doivent être fabriquées.

#### CHAPITRE V. — CONDITIONS DE PAIEMENT.

13. - Toutes les fournitures sont payables à 30 jours au 15 et fin de mois de la date d'expédition ou, à défaut, de mise à disposition, net, sans escompte, et sur références commerciales d'usage.

14. - Un paiement à la commande ou à la livraison pourra être demandé notamment pour une première fourniture, dans le cas de circonstances exceptionnelles, etc...

15. - En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré de 1%. Le non paiement d'une facture à l'échéance convenue entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et l'annulation de toutes les commandes restant en note.

16. - Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci si la preuve de sa défectuosité ne nous a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptable que sur la valeur de la facturation des seules pièces incriminées.

## CHAPITRE VI. — TRANSPORT, EMBALLAGE, RESPONSABILITÉ DES TRANSPORTEURS.

17. - En corollaire des dispositions du paragraphe 13, si nous nous chargeons d'opérations de chargement sur wagons, de calages, de transport, d'octrois, d'assurances, d'exportation, de manutention et d'aménée à pied d'œuvre, nous n'agissons que comme mandataires de l'acheteur même dans le cas de prix établis franco gare destinataire.

18. - Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et, le cas échéant, d'engager des recours vis-à-vis du transporteur.

En effet, la loi Rabier du 29 Mars 1905 a modifié l'article 103 du Code de Commerce comme suit :

« Le voiturier est garant de la perte des objets à transporter, hors le cas de force majeure. Il est garant des avaries autres que celles qui proviennent du vice propre de la chose ou de la force majeure. »

« Toute clause contraire insérée dans toute lettre de voiture, tarif ou autre pièce quelconque est nulle de plein droit. »

En conséquence, les transporteurs sont absolument responsables des marchandises qui leur sont confiées, que celles-ci voyagent aux conditions de tarifs spéciaux ou généraux ; et ils ne peuvent être exonérés de cette responsabilité que s'ils prouvent un cas de force majeure ou un vice propre de la chose.

Nous recommandons donc à nos clients de bien vérifier les marchandises à l'arrivée, aussi bien celles expédiées sous paille ou en caisse que celles expédiées en vrac, les destinataires ayant le droit absolu de s'assurer du conditionnement intérieur et extérieur des colis qui leur sont présentés avant d'en prendre livraison, de refuser les marchandises cassées et de ne payer le port de l'envoi que si la gare destinataire consent à leur faire le remplacement gratuit des objets brisés ou à les indemniser de leur valeur.

Nous déclinons donc toute responsabilité pour avaries de route, les destinataires ayant seuls qualité pour faire valoir leurs droits envers les transporteurs avant la prise de livraison.

Certaines gares d'arrivée, dans le but de se soustraire au paiement des avaries, donnent comme motifs :

1° Que la marchandise n'a pas été emballée : le chemin de fer ne peut se prévaloir du manque d'emballage que sur les marchandises que le commerce est dans l'usage d'emballer, ce qui n'est pas le cas pour nos articles ;

2° Que le chargement a été fait par nos soins sur embranchement particulier, et le wagon plombé au départ, ces chargements imposent au chemin de fer les mêmes responsabilités que ceux effectués en gare.

Il importe que, pour bénéficier des avantages de la loi Rabier, le destinataire fasse des réserves précises et déterminées sur le livre d'embarquement de la gare, et les fasse accepter par le représentant autorisé du chemin de fer sur le récépissé au destinataire. Au cas où il s'y refuserait, il est indispensable de confirmer les dites réserves par lettre recommandée et dans un délai maximum de 3 jours.

Au cas où le chemin de fer solliciterait l'expertise prévue par l'article 106 du Code du Commerce afin de déterminer la cause et le montant de l'avarie, il est indispensable que le destinataire, dûment convoqué, se présente ou se fasse représenter à cette expertise et, dans tous les cas, nous en avertisse immédiatement.

Nous devons mettre notre clientèle en garde contre les appréciations de certaines gares, qui, pour décliner toute responsabilité, invoquent a priori le parfait état extérieur de l'emballage, alors qu'à la suite d'un choc ou d'une manutention brutale, l'emballage peut paraître intact tandis que le contenu est brisé.

## CHAPITRE VII. — PIÈCES DE RECHANGE.

19. — Toutes les pièces de rechange et de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

## CHAPITRE VIII. — GARANTIE.

20. - Si, par suite d'une malfaçon, une pièce est reconnue défectueuse, nous ne pouvons être engagés au delà du remplacement pur et simple de la pièce en question, notre client se chargeant d'en assurer la mise en place.

21. - Les légers fendillements qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les émaux de teinte claire, ne peuvent en aucun cas être considérés comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et l'émail, mais ne nuisent en rien à l'adhérence de ce dernier.

## CHAPITRE IX. — CONTESTATIONS, ARBITRAGE.

22. - Tous différends relatifs aux fournitures et à leur règlement seront soumis à l'arbitrage amiable obligatoire.

En cas de contestation, le demandeur informera par lettre recommandée la partie adverse de l'objet du litige et désignera un arbitre. Le défendeur désignera un second arbitre. Les deux arbitres désigneront alors, d'un commun accord, un troisième arbitre qui sera Président du Tribunal Arbitral ainsi constitué.

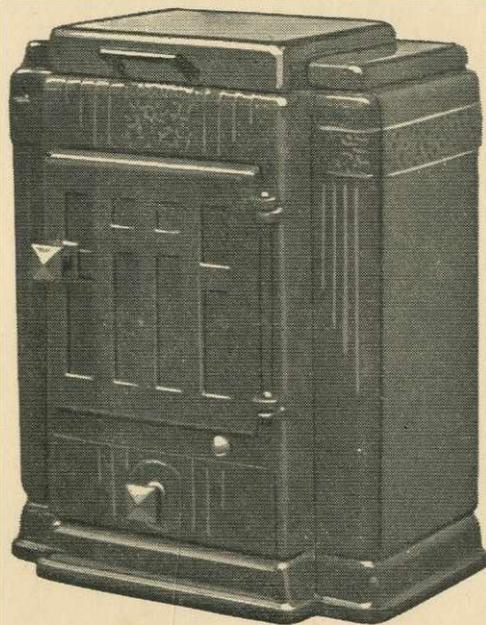
Au cas où les deux arbitres ne se mettraient pas d'accord sur le choix de celui-ci, cette désignation sera faite par le Président du Tribunal de Commerce du ressort de notre domicile, à la requête du plus diligent des arbitres désignés.

Le Tribunal arbitral se réunira à notre domicile et devra prononcer sa sentence dans un délai maximum de deux mois qui commencera à courir du jour de sa constitution.

Il statuera comme amiable compositeur et sera dispensé des règles de la procédure.

Il statuera également sur les dépens qui comprendront, s'il échet, les frais d'enregistrement et d'exécution de la sentence arbitrale.

La sentence rendue sera définitive. Elle aura force exécutoire et sera exécutoire par provision même dans le cas où une procédure quelconque aura été engagée par l'une des parties pour faire échec à l'exécution de la sentence arbitrale rendue.



## ARBOR

### Cheminée à chauffage rapide pour tous combustibles

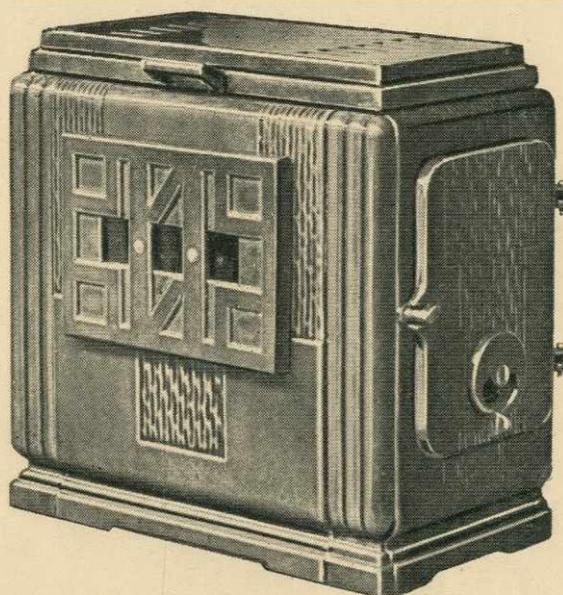
#### DESCRIPTION

Appareil en fonte émaillée. Grand foyer réfractaire. Couvrete abattant sur dessus à trou de cuisson.  
Décendrage par grille pivotante à grande course, à commande sur façade.

2 teintes : castor, gris-bleu.

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur .....	510
Largeur .....	390
Profondeur du corps .....	270
Diamètre de la buse .....	97
Distance du sol au-dessus de la buse ....	400
Capacité de chauffe .....	55 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	42kgs



## SILVEX

### Appareil à bois ou mixte bois et charbon

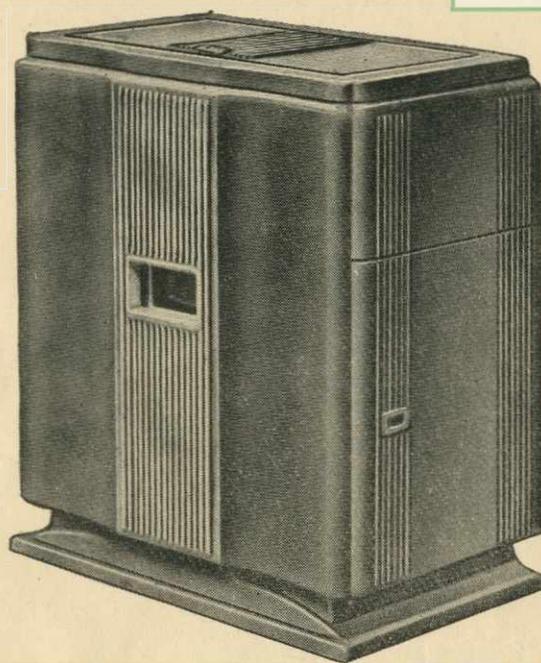
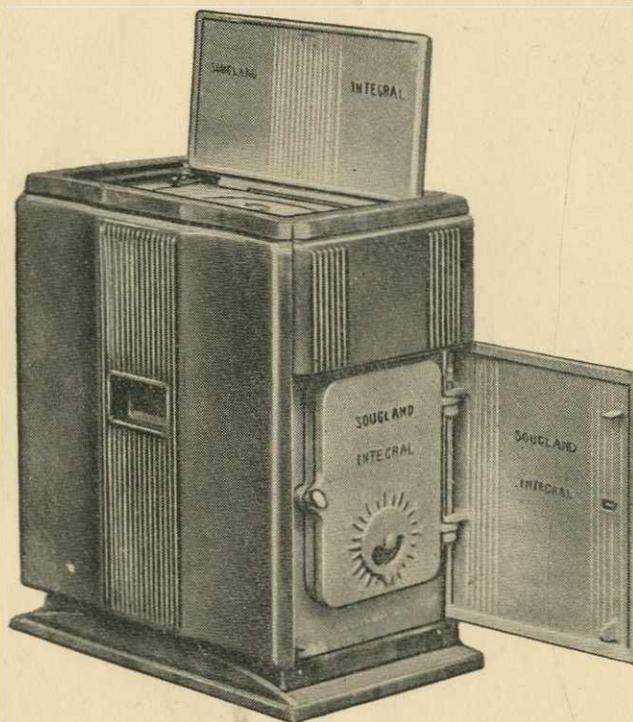
#### DESCRIPTION

Poêle en fonte émaillée à feu visible. Fonctionnant au bois et au charbon avec corbeille spéciale, ou au bois seulement sur chenets. Couvercle abattant sur dessus à 2 trous de cuisson.

2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

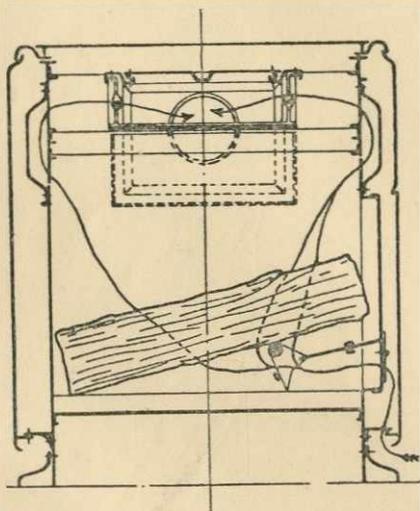
#### CARACTÉRISTIQUES

	Mixte	A bois
Hauteur .....	470	470
Largeur .....	490	490
Profondeur .....	280	280
Diamètre de la buse .....	97	97
Distance du sol au-dessus de la buse .....	385	385
Capacité de chauffe .....	65	65 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	54	46 kgs



# INTÉGRAL

## Appareil à bois à feu continu

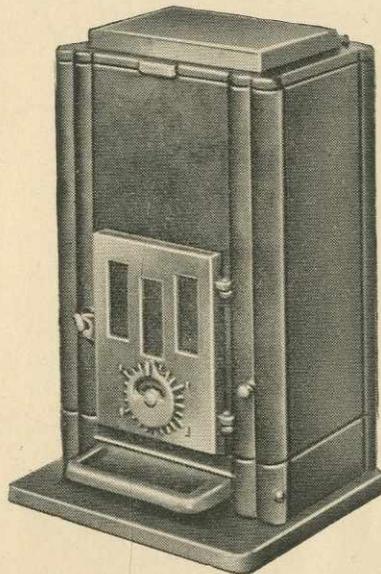


Vue en coupe montrant la distribution de l'air de combustion grâce au chenet spécial, et le circuit des flammes jusqu'à la buse de départ.

Haut rendement grâce au récupérateur.  
 Grande souplesse de réglage par valve micrométrique.  
 Brûle les bûches jusqu'à 40 cm de longueur.  
 2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur .....	575
Largeur .....	525
Profondeur du corps .....	305
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	111
Distance du sol au-dessus de la buse ....	540
Capacité de chauffe .....	100 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	66 kg.



## VERTEX 1149

### Cheminée à feu continu à intérieur réfractaire

#### DESCRIPTION

Brûle le coke, boulets et tout combustible maigre ou quart gras. Peut être équipée spécialement pour les grains 10/20. Décendrage par grille pivotante à grande course à commande sur façade. Réglage d'air micrométrique sur façade. Bavette et plateau de parquet. Sur demande, peut être livrée avec bavette sans plateau.

2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur .....	630
Largeur .....	365
Profondeur.....	64
Diamètre de la buse .....	97
Distance du sol au-dessus de la buse ....	408
Capacité de chauffe .....	80 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	67kgs



## EURÉKA

### Calorifère à feu continu

#### DESCRIPTION

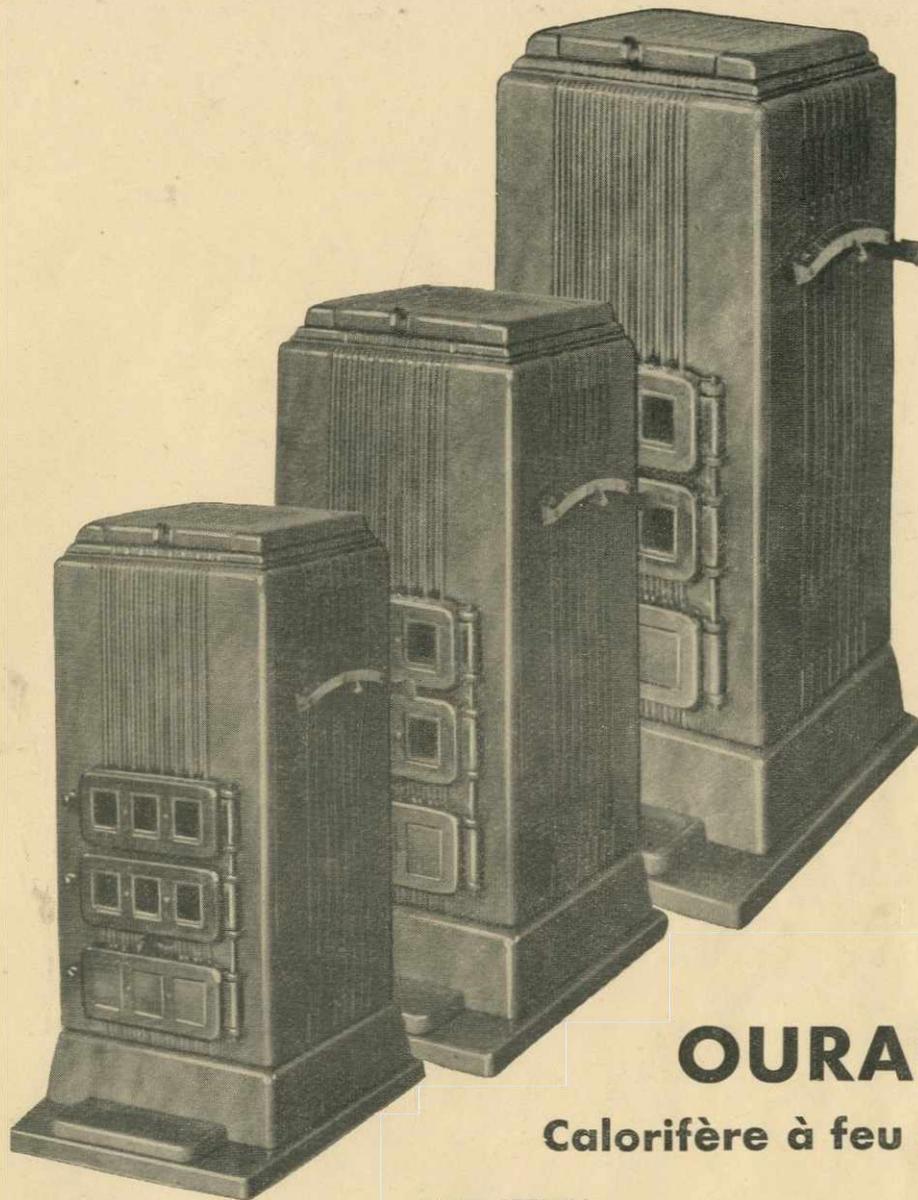
Grande puissance calorifique. - Intérieur briques réfractaires. - Buse dessus ou derrière  
Combustibles : maigres, quart-gras et coke.

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE <b>1493</b>	MODÈLE <b>1494</b>
Hauteur.....	815	715
Largeur du corps.....	355	330
Profondeur du corps.....	395	355
Diamètre de la buse.....	97	97
Distance du sol au-dessus de la buse.....	752	657
Capacité de chauffe.....	<b>100</b>	<b>80</b> m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition.....	103	80kgs

Manufacture de SOUGLAND - AISNE - France

Service Clientèle - Téléphone : 03 21 40 00 00 - Fax : 03 21 40 00 01



## OURAL

### Calorifère à feu continu

#### DESCRIPTION

Cette série de calorifères, genre américain, est particulièrement remarquable par : son étanchéité parfaite, le brassage et la circulation d'air chaud très actifs, son fonctionnement économique et hygiénique, son réglage très sensible donnant exactement l'allure de chauffe désirée. Brûle spécialement les grains d'anhracite 10/20 et 20/30, grésillons de coke, grains Carbolux 10/20 et 20/30 et tous charbons maigres ou quart gras.

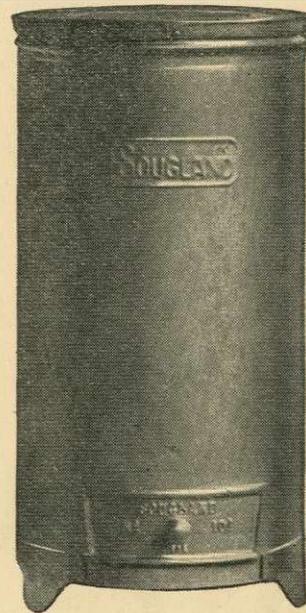
2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 800	MODÈLE 950	MODÈLE 1050
Hauteur avec plateau de parquet .....	820	950	1080
Largeur du corps.....	380	400	460
Profondeur du corps .....	350	400	460
Diamètre de la buse.....	111	139	139
Distance du sol au dessus de la buse (plateau compris)	630	720	810
Capacité de chauffe .....	120 m <sup>3</sup>	240 m <sup>3</sup>	440 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	154 kg.	200 kg.	266 kg.



**PM 10**



**GM 101**

**Poêles économiques  
 en tôle d'acier**

**DESCRIPTION**

Poêles en tôle, brûlant tous combustibles, convenant particulièrement pour bureaux, ateliers, magasins. Grande capacité de chauffe. Garniture intérieure en réfractaire. Dessus à un trou de cuisson. Extérieur métallisé.

**CARACTÉRISTIQUES**

	PM 10	GM 101
Hauteur .....	440	620
Diamètre de fût .....	300	300
Diamètre de buse .....	83	83
Capacité de chauffe .....	55	70 m <sup>3</sup>
Poids approximatif d'expédition .....	20	25 kg.



## SIRIOR

### Cuisinière en fonte émaillée à retour de flamme

#### DESCRIPTION

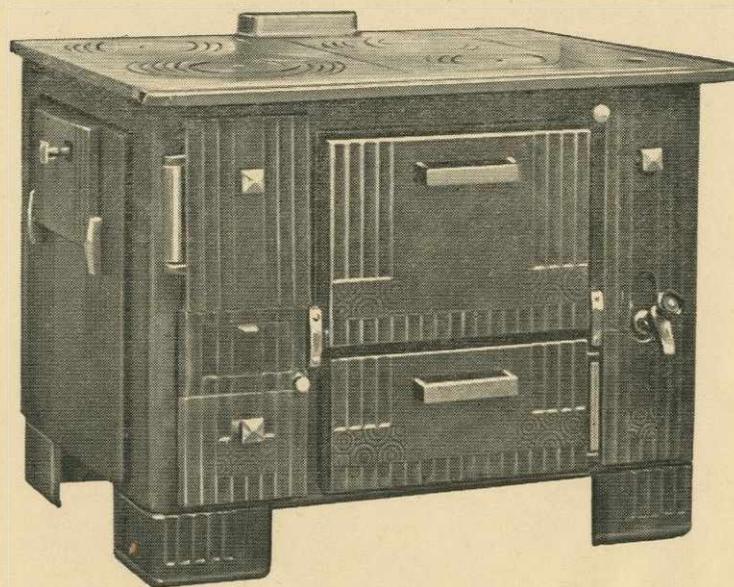
Dessus poli fin. Buse dessus au milieu ou à droite et derrière. Coups de feu à 4 trous de cuisson. Foyer mixte à grille devant abattante avec porte à rôtir. Four très vaste à retour de flamme, à porte abattante équilibrée et à étagère fonte coulissante avec porte-plat tournant. Tampon de ramonage sur façade. Barre de façade en fonte émaillée. Chaudière émaillée à 2 positions.

2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

**Sur demande moyennant majoration :** barre façade chromée  
 barre enveloppante chromée  
 contre-porte de four et étagère émaillées  
 panache de chaudière.

#### CARACTÉRISTIQUES

Longueur dessus.....	950	
Largeur dessus .....	650	
Hauteur totale .....	760	
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	139	
Four {	Largeur .....	390
	Profondeur .....	500
	Hauteur .....	260
Contenance de la chaudière.....	15 l.	
Poids approximatif d'expédition .....	250 kg.	



## CAMPSIR A ETUVE 96 ET 96<sup>BIS</sup>

### Cuisinière en fonte émaillée à retour de flamme

### Type campagne

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus au milieu ou à droite et derrière. Barre sur façade en fonte émaillée. Coup de feu à 4 trous de cuisson. Foyer mixte à grille devant abattante avec porte à rôtir. Four très vaste à retour de flamme, à porte abattante équilibrée, à étagère fonte coulissante avec porte-plat tournant. Tampon de ramonage sur façade.

Sous le n° 96 bis la CAMPSIR possède un plafond de four surbaissé permettant l'emploi des marmites à degrés.

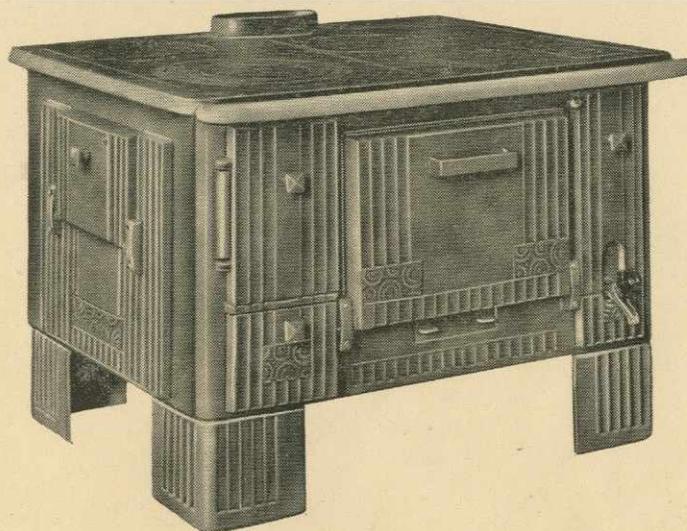
**2 teintes d'émail** : castor, gris-bleu.

**Sur demande moyennant majoration** :

- barre façade chromée
- barre enveloppante chromée
- panache de chaudière
- contre-porte de four et étagère émaillées.

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 96	MODÈLE 96 bis
Longueur dessus .....	920	920
Largeur dessus .....	720	720
Hauteur totale .....	770	710
Buse pour tuyau d'un diamètre de .....	139	139
Four {	Largeur .....	400
	Profondeur .....	600
	Hauteur .....	270
Contenance de la chaudière .....	18 l.	18 l.
Poids approximatif d'expédition .....	278 kg.	278 kg.



## CAMPSIR SANS ETUVE 96 ET 96<sup>BIS</sup>

### Cuisinière en fonte émaillée à retour de flamme Type campagne

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus au milieu ou à droite et derrière. Barre sur façade en fonte émaillée. Coup de feu à 4 trous de cuisson. Foyer mixte à grille devant abattante avec porte à rôtir. Four très vaste à retour de flamme, à porte abattante équilibrée, à étagère fonte coulissante avec porte-plat tournant. Tampon de ramonage sur façade.

Sous le n° 96 bis la CAMPSIR possède un plafond de four surbaissé permettant l'emploi des marmites à degrés.

**2 teintes d'émail** : castor, gris-bleu.

**Sur demande moyennant majoration** :  
 barre façade chromée  
 barre enveloppante chromée  
 panache de chaudière  
 contre-porte de four et étagère émaillées.

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 96	MODÈLE 96 bis
Longueur dessus .....	920	920
Largeur dessus .....	720	720
Hauteur totale .....	650	650
Buse pour tuyau d'un diamètre de .....	139	139
Four } <ul style="list-style-type: none"> <li>Largeur .....</li> <li>Profondeur .....</li> <li>Hauteur .....</li> </ul>	390	390
	600	600
	270	270
Contenance de la chaudière .....	18 l.	18 l.
Poids approximatif d'expédition .....	230 kg.	230 kg.



## POÊLE UNIVERSEL

Fonte émaillée

### DESCRIPTION

Dessus poli fin à 2 grands trous de cuisson. Buse ronde dessus et derrière. Four très vaste à 2 portes abattantes, équilibrées et calorifugées ; à étagère fonte coulissante des 2 côtés, imbascuable, avec porte-plat tournant encastré. Double portillon ouvrant, formant cache-pot, émaillé avec ajours de rayonnement. Trou de décrassage et clapet de prise d'air à obturation totale dans le bec de gorge. Galerie de socle et mains courantes émaillées. Poignées, boutons et joncs chromés.

2 types de pots interchangeables sans aucun démontage :

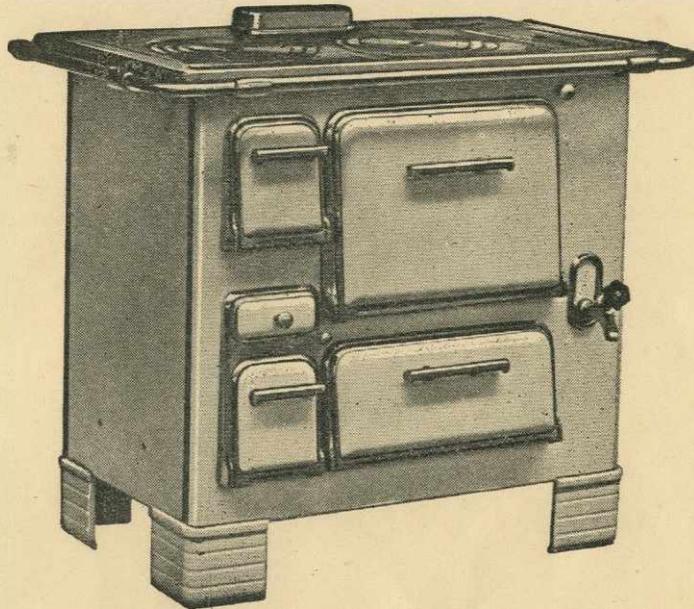
n° 420 : Pot boule, pour combustibles ordinaires

n° 520 : Pot conique, à grande grille, pour flou.

2 teintes d'émail : castor, gris-bleu.

### CARACTÉRISTIQUES

	420	520
Longueur dessus .....	820	820
Largeur dessus .....	460	460
Hauteur totale .....	765	765
Distance du sol au-dessus de la buse .....	740	740
Diamètre de la buse .....	125	125
Four { Largeur .....	400	400
Hauteur .....	240	240
Poids approximatif d'expédition .....	130 kg	134 kg



## RUBIS 750 ACH et 850 ACH

### Cuisinières en tôle d'acier à retour de flamme

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus au milieu ou à droite et derrière. Coup de feu à 2 trous de cuisson. Tampon chauffage rapide sur foyer. Foyer fonte mixte à grille devant abattante. Grand four à retour de flamme, à porte abattante équilibrée. Toutes portes avec double encadrement. Chaudière émaillée à deux positions. Pignon côté chaudière doublé par tôle émaillée. Plafond d'étuve émaillé. Toutes garnitures chromées. Contre-portes et étagère de four émaillées. Barre façade chromée.

**3 teintes d'émail :** blanc, crème, vert Nil.

**Sur demande moyennant majoration :** Barre enveloppante  
 Panache de chaudière  
 Décor sur portes.

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 750 ACH	MODÈLE 850 ACH
Longueur dessus .....	760	860
Largeur dessus .....	540	550
Hauteur totale .....	810	810
Buse pour tuyau d'un diamètre de .....	139	139
Four } <ul style="list-style-type: none"> <li>largeur .....</li> <li>Profondeur .....</li> <li>Hauteur .....</li> </ul>	300	385
	395	395
	275	275
Contenance de la chaudière .....	9 l.	9 l.
Poids approximatif d'expédition .....	112 kg.	128 kg.



## RUBIS 850 SCH

### Cuisinière en tôle d'acier à retour de flamme

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Coup de feu à 2 trous de cuisson. Tampon de chauffage rapide sur foyer. Grand four à retour de flamme à porte abattante équilibrée. Toutes portes avec double encadrement. Toutes garnitures chromées. Contre-portes de four et étagère émaillées. Barre de façade chromée.

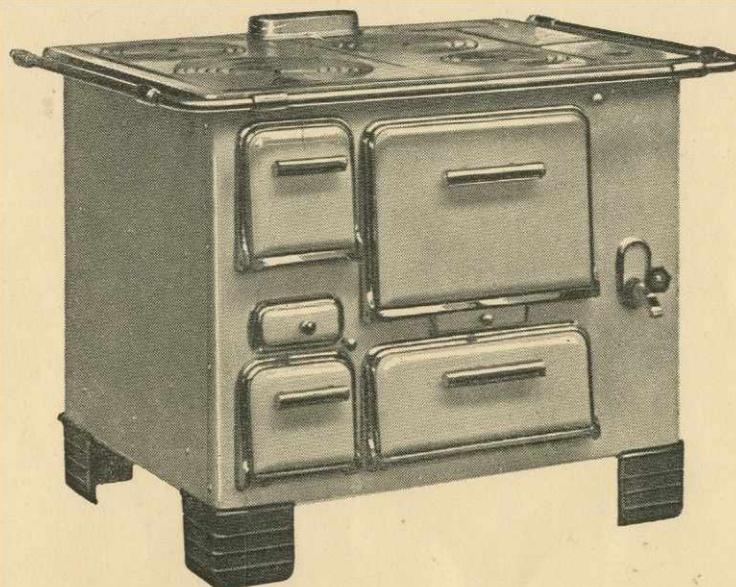
- 3 Types {
- Façon courante** : Foyer fonte mixte à grille devant abattante. Buse ovale dessus au milieu ou à droite et derrière.
  - Façon Nord** : Petit pot conique. Buse ovale dessus au milieu ou à droite et derrière.
  - Façon Lens** : Pot spécial type Lens. Buse rectangulaire de départ des fumées au milieu derrière à hauteur du fond de four.

3 teintes d'émail : blanc, crème, vert Nil.

**Sur demande moyennant majoration** : barre enveloppante chromée décor sur portes.

#### CARACTÉRISTIQUES

Longueur dessus.....	850	
Largeur dessus.....	550	
Hauteur totale.....	810	
Four {	Largeur.....	385
	Profondeur.....	380
	Hauteur.....	275
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	139	
Poids approximatif d'expédition.....	125 kg.	



## RUBIS 4 TROUS

### Cuisinière en tôle d'acier à retour de flamme

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus au milieu ou à droite et derrière. Coup de feu à 4 trous de cuisson avec tampon chauffage rapide sur foyer. Grand foyer mixte à grille devant abattante. Four très vaste à retour de flamme et à porte abattante équilibrée. Tampon de ramonage sur façade. Toutes portes avec double encadrement. Chaudière émaillée à deux positions. Pignon côté chaudière doublé par tôle émaillée. Plafond d'étuve calorifugé par briques réfractaires. Toutes garnitures chromées. Contre-porte de four et étagère émaillées. Barre de façade chromée.

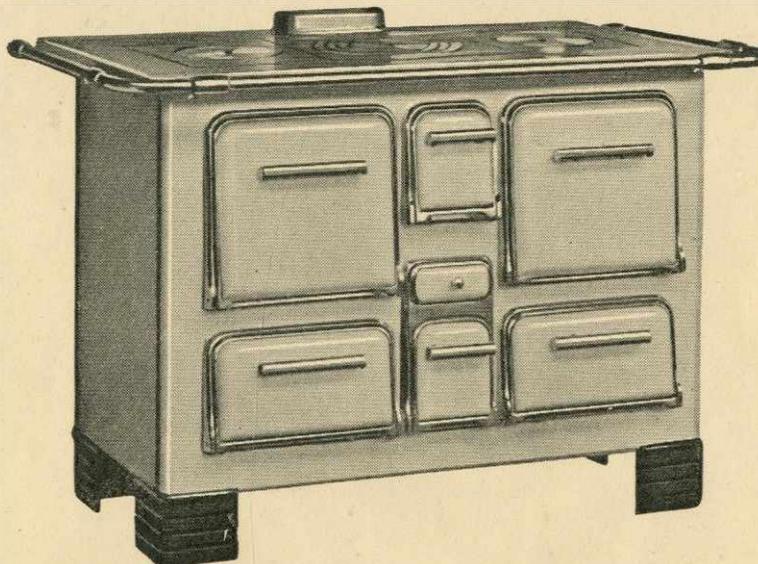
**3 teintes d'émail :** blanc, crème, vert-Nil.

**Sur demande moyennant majoration :** barre enveloppante  
 panache de chaudière  
 décor sur portes.

*Collardé  
 Anversois  
 et fils aînés*  
 X

#### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE	MODÈLE
	850	950
Longueur dessus .....	850	920
Largeur dessus .....	660	720
Hauteur totale .....	775	775
Buse pour tuyau d'un diamètre de .....	139	139
Four {	Largeur .....	385
	Profondeur .....	520
	Hauteur .....	275
Contenance de la chaudière .....	14 l.	18 l.
Poids approximatif d'expédition .....	175 kg.	192 kg.



## RUBIS 1050 B

### Cuisinière type belge en tôle d'acier

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus au milieu et derrière. Coup de feu à trois trous de cuisson avec tampon chauffage rapide sur foyer. Pot boule, circulation des flammes système belge. Toutes portes abattantes équilibrées à double encadrement. Toutes garnitures chromées. Contre-portes de four et étagères émaillées. Barre de façade chromée.

**3 teintes d'émail :** blanc, crème, vert-Nil.

**Sur demande moyennant majoration :** barre enveloppante chromée décor sur portes.

#### CARACTÉRISTIQUES

Longueur dessus.....	1060	
Largeur dessus .....	620	
Hauteur totale .....	810	
Four {	Largeur .....	300
	Profondeur .....	470
	Hauteur .....	275
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	139	
Poids approximatif d'expédition .....	142 kg.	



## PR 65

### Cuisinière en tôle d'acier à retour de flamme

#### DESCRIPTION

Dessus poli fin. Buse dessus à droite. Coup de feu à 2 trous de cuisson. Porte abattante équilibrée au foyer. Four à retour de flamme et à porte abattante équilibrée.

**Façon Standard :** Toutes garnitures et barre de façade émaillées.

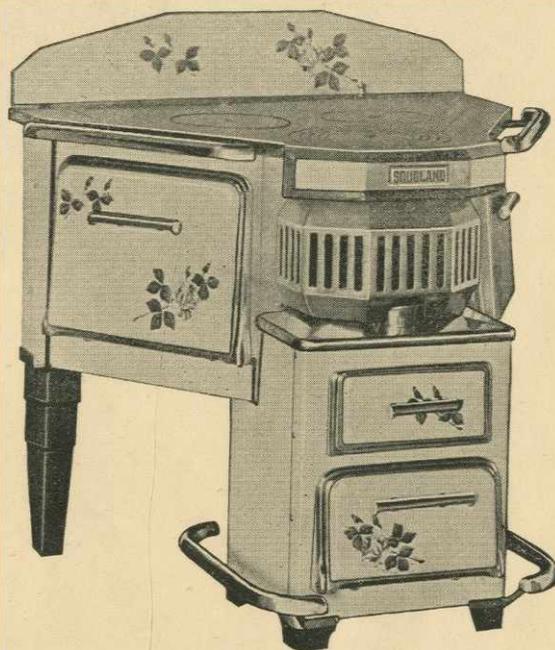
**3 teintes d'émail :** blanc, crème, vert-Nil.

**2 types de foyers :** foyer mixte bois et charbon  
 foyer pot.

**Sur demande moyennant majoration :** barre façade chromée  
 barre enveloppante chromée  
 encadrements chromés  
 contre-porte de four et étagère émaillées  
 décor sur portes.

#### CARACTÉRISTIQUES

Longueur dessus.....	650	
Largeur dessus.....	450	
Hauteur totale.....	755	
Four {	Largeur.....	300
	Profondeur.....	360
	Hauteur.....	275
Buse pour tuyau d'un diamètre de.....	125	
Poids approximatif d'expédition.....	75 kg.	



## SEPTENTRIA 13

### Poêle triangulaire en tôle d'acier à retour de flamme

#### DESCRIPTION

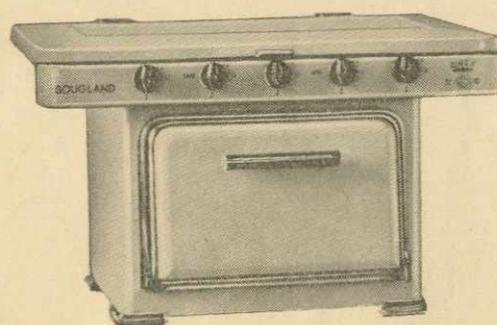
Dessus poli fin à 3 trous de cuisson sur grand coup de feu. Petit dossier. Buse rectangulaire derrière. Grand pot boule à trou de dégrassage avant. Très larges passages de fumée. Régulateur de tirage sur la buse, à commande sur le dessus du poêle. Immense four chauffé par radiation du pot et par retour de flamme, portes abattantes équilibrées à double encadrement. Mains courantes, galeries et toutes garnitures chromées. Etuve très profonde dans le socle. Contre-portes de four et étagères émaillées.

**3 teintes d'émail :** blanc, crème, vert-Nil.

**Sur demande moyennant majoration :** décor sur portes et dossier  
 cache-pot chromé  
 raccord de buse rectangulaire  
 raccord de buse avec départ rond vertical  
 pour tuyau de 139.

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale .....	800
Largeur du dessus .....	930
Four } Largeur .....	385
} Hauteur .....	275
Buse rectangulaire .....	260x95
Poids approximatif d'expédition .....	137 kg.



## BIREX n° 10

Cuisinière et Réchaud four  
 en tôle d'acier émaillée

A gaz de ville ou à gaz butane

### DESCRIPTION

La cuisinière est formée du réchaud four posé sur un socle spécial, l'ensemble formant bloc.

Dessus à 3 feux, 2 brûleurs pipe à flammes horizontales, à haut rendement, et 1 brûleur poissonnier.

Four grilloir à triple paroi. 2 brûleurs spéciaux à 2 branches à double alimentation simultanée permettant la cuisson rationnelle de tous les rôtis et pâtisseries.

Accessoires de four : 1 plat lèche-frite, 1 gril, 1 plaque à pâtisserie et la poignée de manœuvre.

Dessus ouvrant en fonte émaillée. Plat de propreté très accessible. Toutes garnitures chromées.

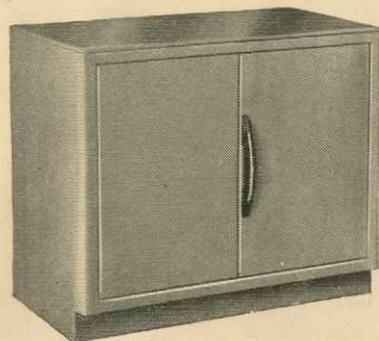
3 teintes d'émail : blanc, crème, vert-Nil.

**Sur demande moyennant majoration :** dossier formant couvercle décor main.

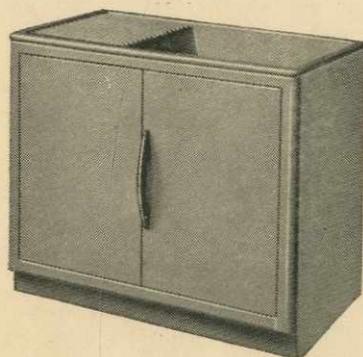
### CARACTÉRISTIQUES

	Cuisinière	Réchaud four
Longueur dessus .....	730	730
Largeur dessus .....	390	390
Hauteur totale .....	800	440
Four {	Largeur utile .....	335
	Profondeur .....	335
	Hauteur .....	220
Poids approximatif d'expédition.	84 kg.	67 kg.

**BUFFET BAS**



**ÉVIER - BUFFET**



**BUFFET COMPLET**



## MEUBLES DE CUISINE MODERNE

en tôle d'acier laquée au four  
 Complètement démontables

### DESCRIPTION

**BUFFET BAS** - Portes à charnières invisibles. Porte de gauche comportant un porte-bouteilles pour 3 litres. Une étagère amovible à plusieurs positions.

**ÉVIER - BUFFET** - Identique au buffet bas dont le dessus est remplacé par un évier en fonte émaillée de même teinte comportant un égouttoir spécialement conçu pour permettre un bon écoulement de l'eau tout en maintenant la vaisselle en équilibre. Bonde syphoïde d'un raccordement très facile.

**BUFFET COMPLET** - Partie inférieure identique au buffet bas. Partie supérieure pourvue de 2 étagères, d'un tiroir imbasculable à 2 compartiments et d'une table escamotable montée sur glissières, parfaitement équilibrée dans toutes les positions.

**3 teintes** : blanc, crème, vert-Nil. (Les teintes de nos laques au four sont identiques à celles de nos émaux).

### CARACTÉRISTIQUES

	Largeur	Hauteur	Profondeur	Poids d'expédition
Buffet bas.....	900	755	500	36 kg.
Evier - Buffet .....	900	765	500	64 kg.
Buffet complet .....	900	1605	500	80 kg.

La table tirée donne une possibilité d'utilisation de :

805	780	420
-----	-----	-----

FONDERIES DE

# SOUGLAND

LAISNE



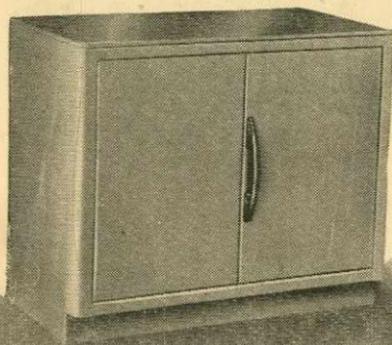
## MEUBLES DE CUISINE MODERNE

en tôle d'acier laquée au four

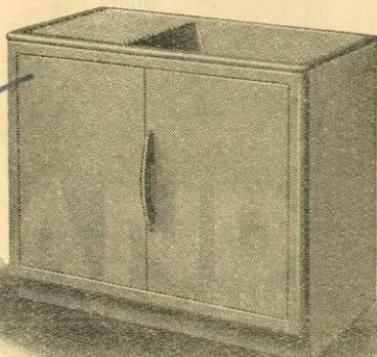
Complètement démontables

Teintes :  
blanc, crème, vert-Nil

BUFFET COMPLET



BUFFET BAS



ÉVIER - BUFFET

Voir description au dos

FONDERIES DE  
**SOUGLAND**  
 AISNE



Portes à charnières invisibles

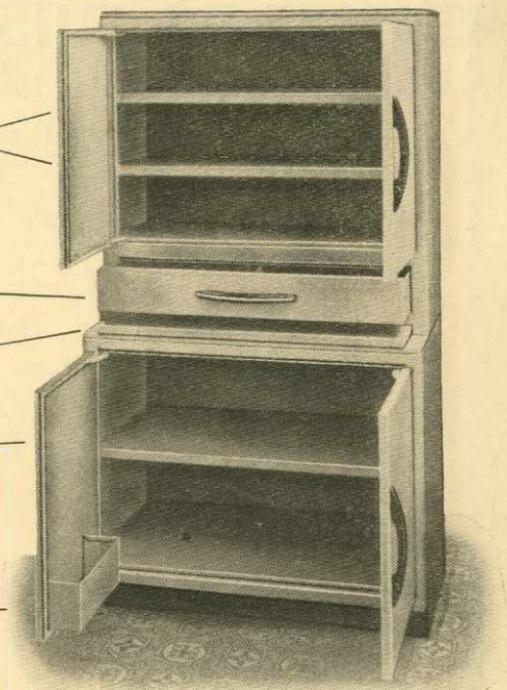
2 Étagères

1 Tiroir imbasculable à 2 compartiments

1 Table escamotable

1 Étagère amovible à plusieurs positions

1 Porte-bouteilles pour 3 litres



**DIMENSIONS**

	Hauteur	Largeur	Profondeur
Buffet complet	1605	900	500
Table tirée	780	805	420
Buffet bas	755	900	500
Evier-buffet	765	900	500

**IMPORTANT**

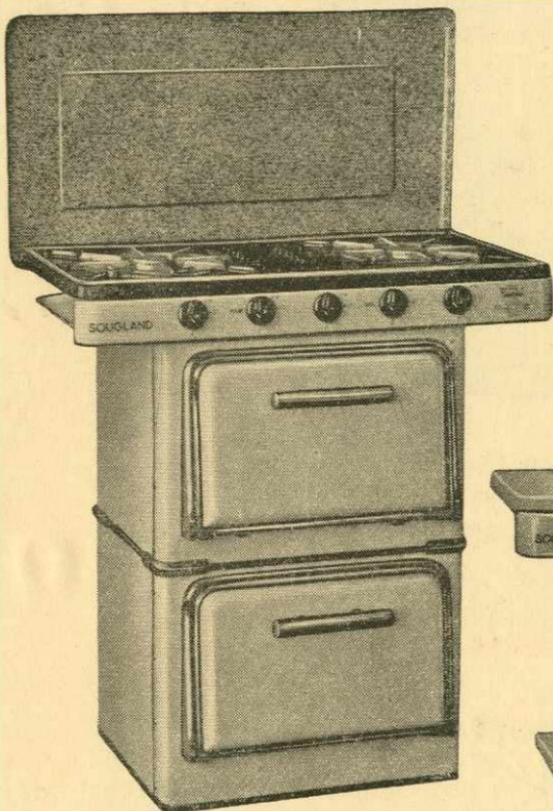
Nos meubles métalliques sont assortis par leur teinte à nos cuisinières au charbon et au gaz.

Vous les trouverez chez les bons spécialistes, qui vous donneront tous renseignements sur l'équipement complet de la cuisine moderne avec nos meubles métalliques et nos appareils de cuisine.

Demandez aux **FONDERIES DE SOUGLAND - AISNE** - l'adresse du vendeur le plus proche de votre domicile.

**BIREX n° 10****Réchaud four en tôle d'acier émaillée**

Teintes : blanc, crème, vert-Nil

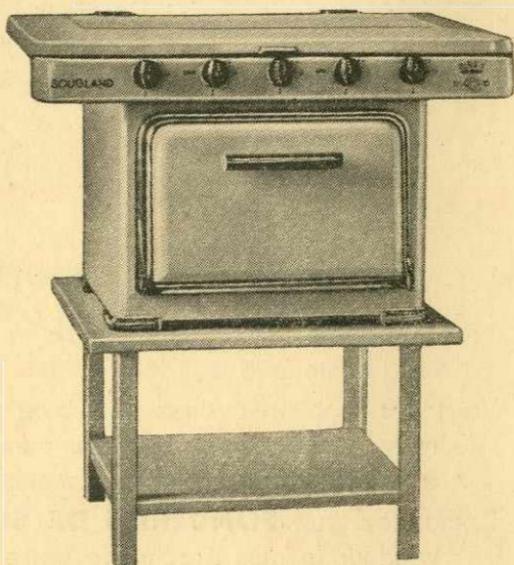


- Gaz ville. *22.000*
- Gaz butane. *24.200*
- Dessus à 3 brûleurs

Dimensions : Longueur : 730 mm.  
Largeur : 390 mm.

- Four-grilloir à triples parois  
2 brûleurs à 2 branches  
à double alimentation  
simultanée

Dimensions utiles : Largeur : 335 mm.  
Hauteur : 220 mm.  
Profondeur : 335 mm.



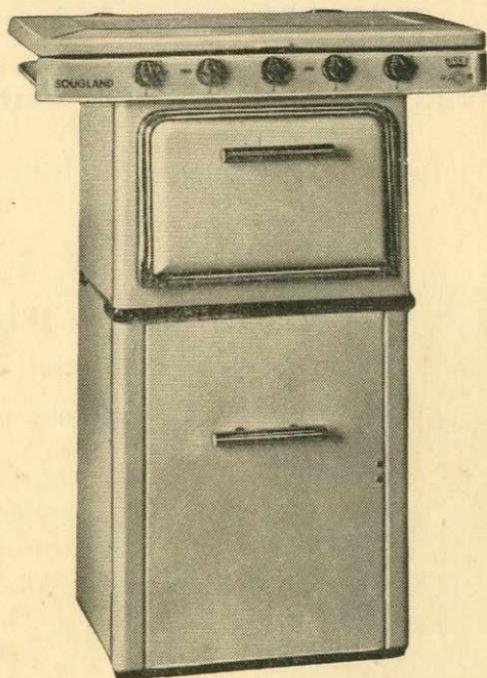
CI-DESSUS :

Disposition spéciale sur socle  
formant bloc-cuisinière

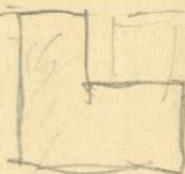
FONDERIES DE

# SOUGLAND

ALSNE



Disposition particulière  
pour le logement de la  
bouteille à gaz butane



## IMPORTANT

Nos appareils à gaz sont assortis à nos cuisinières à charbon tant par leur forme que par leur teinte.

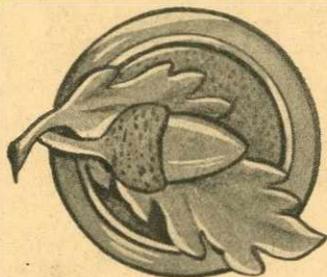
Vous les trouverez chez les bons spécialistes, qui vous donneront tous renseignements sur l'équipement complet de la cuisine moderne avec nos appareils et nos meubles métalliques.

Demandez aux **FONDERIES DE SOUGLAND - AISNE** - l'adresse du vendeur le plus proche de votre domicile.

Dessus comportant deux tampons rapides récupérateurs à joints chicanés.

Protection par émaillage de certaines parties intérieures des conduits de fumée, rendant ainsi cette cuisinière pratiquement aussi durable qu'une cuisinière en fonte, malgré la présence d'une chaudière.

Bandeau de socle facilement démontable sans outil, permettant le nettoyage périodique sous la cuisinière.



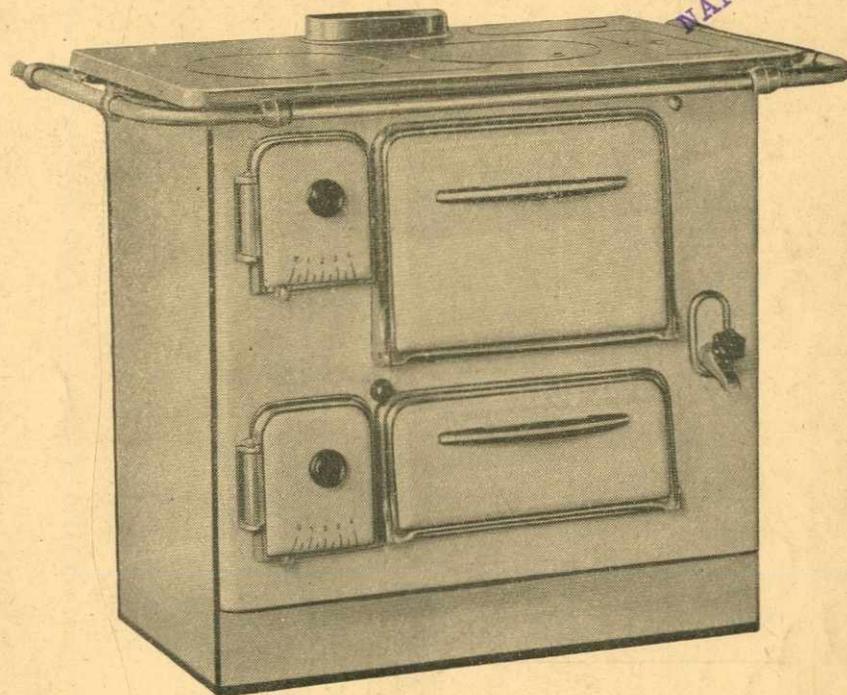
Vous trouverez la **CONSTELLATION** chez les bons spécialistes qui vous donneront tous renseignements sur l'équipement complet de la cuisine moderne avec nos meubles métalliques et nos appareils de cuisine.

Demandez aux **FONDERIES DE SOUGLAND - AISNE** - l'adresse du vendeur le plus proche de votre domicile.

## CONSTELLATION

Cuisinière à feu continu  
en tôle d'acier émaillée

Maurice PARISOT  
REPRÉSENTANT  
18, Rue Voltaire  
NANCY - Tél. 93.85



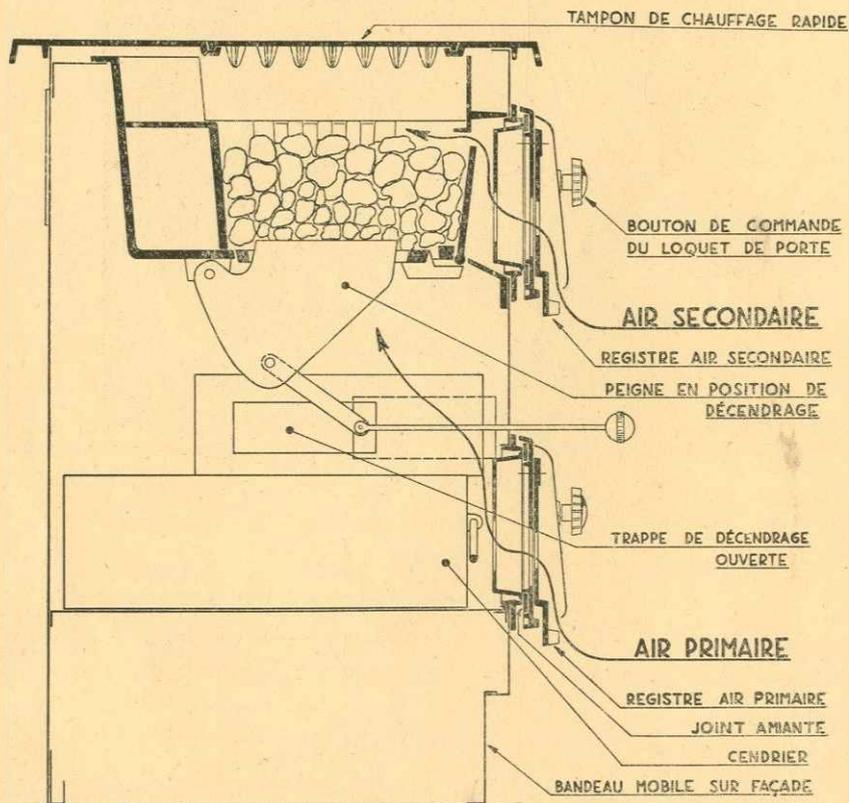
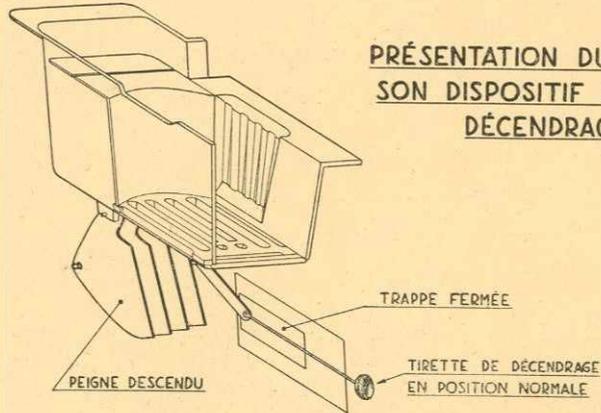
Teintes : blanc, crème, vert-Nil.

### CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE 7500	MODÈLE 8500
Longueur du dessus.....	760	860
Largeur .....	540	550
Hauteur .....	800	800

# CONSTELLATION

## PRÉSENTATION DU FOYER AVEC SON DISPOSITIF SPÉCIAL DE DÉCENDRAGE



Cuisinière conçue spécialement pour brûler tous les combustibles : bois, houille maigre, quart-grasse, demi-grasse, trois-quarts-grasse, grasse, et tous boulets.

Cette possibilité est obtenue grâce à la présence d'un double réglage d'air primaire et secondaire, ces réglages pouvant fonctionner séparément ou simultanément.

Foyer de grandes dimensions pour l'utilisation du bois, rétrécissable pour l'emploi de la houille.

Étanchéité absolue des portes par joint d'amiante et fermeture à rattrapage de jeu.

Décendrage du foyer par simple traction d'une tirette actionnant un peigne.

Ce peigne, de forme spéciale, descend l'ensemble de la grille de fond de foyer et morcelle le combustible, permettant ainsi une meilleure pénétration de l'air au travers de la masse en combustion.

En même temps que s'effectue ce décendrage, s'ouvre une trappe d'aspiration, dite trappe de décendrage. Toutes les fines poussières produites pendant cette opération sont aspirées à l'intérieur des carneaux de fumée, évitant la moindre poussière à l'extérieur de l'appareil.

Le retour en place de la tirette de décendrage s'effectue automatiquement en lâchant le bouton de manœuvre, ce qui assure simultanément la fermeture de la trappe de décendrage.



Film Publicitaire SOUGLAND.



<u>Catégories</u>	<u>Vos frais pour le Ière</u> <u>semaine</u>			<u>Vos frais pour semaines</u> <u>suivantes</u>			
	<u>Passage</u>	<u>Film</u>	<u>Ajoute</u>	<u>Total</u>	<u>Passage</u>	<u>Ajoute</u>	<u>Total</u>
Salle DSP .....	34.200 F	7500		41.700	68.400	1200	69.600
" SP .....	17.100 F	"		24.600	34.200	"	35.400
" DHSS.....	12.350 F	"		19.850	24.700	"	25.900
" DHS .....	8.550 F	"		16.050	17.100	"	18.300
" HSS .....	6.325 F	"		13.825	12.350	"	13.560
" HS .....	4.275 F	"		11.775	8.550	"	9.750
" Ière Catégorie	2.850 F	"		10.350	5.700	"	6.900
" 2ème "	1.900 F	"		9.400	3.800	"	5.000
" 3ème "	1.425 F	"		8.925	2.850	"	4.050

Tous ces prix sont à majorer des taxes 9,35%  
sauf ceux d'"Ajoute" où la taxe est de 2,80%